

Demande de mise en gage selon l'encouragement à la propriété du logement

N° de la personne assurée :

Requérante ou requérant

Nom :

Prénom :

Adresse actuelle :

NPA / Lieu :

Date de naissance :

Etat civil :

E-mail :

Contact pour demandes de précisions :

Avez-vous déjà utilisé des fonds du 2ème pilier pour accéder à la propriété ?

Oui

Non

Si oui, le :

Montant :

Montant de la mise en gage

Montant en CHF (max. avoir de vieillesse) :

Je souhaite un montant fixe limité à :

Je souhaite mettre en gage tous mes droit aux prestations de prévoyance actuelles et futures.

Informations au sujet de la créancière ou du créancier gagiste

Nom de la banque / institution :

Succursale :

Adresse :

NPA / Lieu :

Personne de contact :

Téléphone :

E-mail :



Documents destinés à prouver l'utilisation (copies)

- Confirmation de mise en gage de la banque avec l'indication du montant hypothécaire ouvert (extrait) ou contrat hypothécaire actuel avec l'indication du montant hypothécaire ouvert
- Contrat de mise en gage signé
- Extrait actuel du registre foncier (seulement hors du Canton de Berne)
- Attestation actuelle de domicile (après emménagement et seulement hors du canton de Berne)

Objet d'habitation

Genre d'objet d'habitation

- Maison familiale (maison individuelle, maison jumelée, maison mitoyenne, etc)
- Appartement

Adresse de l'objet :

Emménagement au nouveau domicile prévu le :

Forme de la propriété du logement

- Propriété individuelle
- Copropriété
- Propriété commune avec la conjointe ou le conjoint / la partenaire enregistrée ou le partenaire enregistré
- Droit de superficie distinct et permanent

Frais

Pour les dépenses mentionnées ci-après dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement (EPL), la CACEB prélève les indemnités suivantes :

- Versement anticipé ou transfert de versement anticipé	CHF	200
- Versement anticipé avec rénovations	CHF	300
- Mise en gage	CHF	100
- Combinaison versement anticipé et mise en gage	CHF	250

La demande ne peut être traitée qu'après réception du paiement.

Informations importantes

La personne assurée est tenue de donner à la CACEB tous les renseignements complets et véridiques sur les faits essentiels ayant trait à ses relations avec la CACEB et de fournir toutes les pièces justificatives requises.

La personne assurée soussignée confirme que la mise en gage n'est effectué que pour un logement en propriété à usage personnel. Elle confirme également avoir été informée sur les conséquences de la réalisation du gage.

La personne assurée soussignée déclare avoir complété le formulaire ci-dessus conformément à la vérité.

Signatures

Si la personne assurée est mariée / en partenariat enregistré, veuillez joindre une copie d'un document officiel actuel avec la signature de la conjointe ou du conjoint / de la partenaire enregistrée ou du partenaire enregistré (par exemple passeport, carte d'identité).

Lieu et date :

Signature de la personne assurée :

Lieu et date :

Signature conjointe ou conjoint :

